

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les personnels de l'EHPAD « Les Lilas » à Vitry sur seine, avec le syndicat CGT, déposent un préavis de grève reconductible !

Face à l'autisme de la Direction du Groupement des EPHAD du Val-de-Marne les personnels de l'EPMSI de Vitry n'ont pas d'autre choix que d'avoir recours à des actions grévistes.

Le mécontentement des personnels se situe dans la volonté de la direction de profiter de l'intégration des agents dans le statut de la Fonction Publique Hospitalière pour baisser la masse salariale.

Pour les personnels les pertes de salaire pourraient atteindre plusieurs centaines d'euros mensuels perçus aujourd'hui sous forme d'indemnité compensatrice.

De ce fait les accords signés lors du transfert de l'activité dans le public ne sont pas respectés. Aujourd'hui la Direction refuse d'aborder le dossier de l'intégration des agents collectivement avec les organisations syndicales représentatives dans l'établissement et préfère l'aborder individuellement avec chaque agent en leur proposant un reclassement avec une perte de salaire.

Pour les personnels comme pour les syndicats les méthodes de la Direction ne sont pas acceptables. Vouloir infliger une perte de salaires à des agents qui perçoivent des salaires avoisinant le SMIC constitue une attaque en règle contre le pouvoir d'achat de ces personnels.

Réunis le 24 janvier en assemblée générale, ils votent une grève reconductible à partir de lundi 4 février respectant ainsi la durée légale nécessaire au dépôt d'un préavis de grève.

La direction dispose de cette durée de préavis pour engager des négociations avec les organisations syndicales comme le prévoit le code du travail.

Les revendications des personnels portent sur :

- Les conditions d'intégration dans la FPH salaires, reprise d'ancienneté....
- Les effectifs
- Le non respect des temps de pause et plus généralement du Protocol ARTT
- Les conditions de transports de l'accueil de jour
- Les conditions générales de travail dont découle l'organisation du travail
- Les risques psycho-sociaux

Fait à Vitry le 24 janvier 2013